



Nouveaux tarifs CESFOOD à compter du 6 janvier 2025

Vous paierez désormais vos articles par points avec votre carte du CESFO, selon l'article choisi et toujours selon votre catégorie de tarifs subventionnés par votre employeur, comme dans les restaurants du CESFO. Pour bénéficier des tarifs subventionnés, il faut un minimum de 7 points pour la catégorie A, de 6 points pour la catégorie B et de 5 points pour les catégories C, D et E. Le nombre de points par article est détaillé ci-dessous.

Le tarif extérieur est également accessible par point pour chaque article.

Tarifs généraux

Articles	Points (adhérent CESFO)	Prix (tarif extérieur)
Sandwich ou hot-dog	5	3,60 €
Sandwich sp, salade, panini	6	4,30 €
Pain	0	0,65 €
Soupe	1	1 €
Salade de fruits	1,5	1,15 €
Fruit ou yaourt nature	1	0,80 €
Yaourt aux fruits	1,5	1,15 €
Pâtisserie	2	1,60 €
Chips	1,5	1,15 €

Tarif pour les adhérents du CESFO par point

Catégorie	A	B	C	D	E
Tarif	0,37 €	0,41 €	0,54 €	0,61 €	0,67 €

Boissons vendues à tarif unique

Eau (plate ou gazeuse)	Soda ou jus de fruits	Bière	Cidre	¼ vin	Café
0,80 €	1,00 €	1,35 €	1,25 €	1,60 €	0,60 €